

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition du bâtiment situé sur le lot 1853527 et celle du bâtiment situé sur les lots 1579-1, 1579-2, 1579-3, 1580-1, 1580-2 et 1581-1 de la province de Québec a été déposée à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels portent les numéros civiques suivants :

- **4325, rue Saint-Jacques**
- **245, rue de la Montagne**

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014) un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à Madame Caroline Fisette, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, bureau 01-141, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **6 octobre 2010**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air comme suit :

18h30 : **4325, rue Saint-Jacques**
19h15 : **245, rue de la Montagne**

DONNÉ à Montréal, ce 23 septembre 2010

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : (514) 872-1950